

Ecole
Maternelle Jules Ferry

25 rue Berthelot

69600 Oullins

tel:04-078-51-39-95

Direction Mme Lemonnier

**Lisez-bien cette brochure. Notez
toutes vos questions sur une
feuille pour ne pas
oublier de les poser lors de notre
rencontre en juin.**



Inscriptions scolaires

Les premières formalités d'inscription scolaire s'effectuent auprès de la mairie, avant le contact avec l'école.

RENSEIGNEMENTS : POINT ACCUEIL FAMILLES

Hôtel de ville / rue Jean-Jacques Rousseau (en face du n°3) 04 72 39 73 13

+ d'infos sur : www.ville-oullins.fr

ou pointaccueilfamilles@ville-oullins.fr

La pré-inscription en mairie est une première étape.

Ensuite vous devez prendre rendez-vous avec

Mme LEMONNIER directrice de l'école au :

04-78-51-33-06

Afin de finaliser l'inscription et que nous puissions mettre en place la visite de l'école au mois de JUIN.

Notes

PERISCOLAIRE :

Pour pouvoir bénéficier des temps du périscolaire, vous devez obligatoirement vous inscrire auprès de la mairie et remplir un dossier.
Les différents temps du périscolaire sont assurés par les ATSEM de l'école.

GARDERIE : (inscription obligatoire à la mairie)

Matin : 7h30 à 8h10 :

Soir : de 16h30 à 17h: départ 17h

de 16h30 à 18h : départ 18h

Pensez à fournir un goûter dans un sac à votre enfant.

CANTINE : (inscription obligatoire à la mairie)

Il n'y a pas de cantine pour les enfants qui n'ont pas 3 ans.

Nous vous rappelons que votre enfant ne peut pas bénéficier des 3 garderies le même jour (accueil du matin, cantine et garderie de soir).

Votre enfant rentre à l'école : vous devenez « PARENTS d'élèves ».

Votre participation aux réunions et rencontres organisées par l'équipe enseignante vous permettra de mieux connaître l'école, ses fonctionnements et ses projets.

*septembre : réunion avec les enseignants

*octobre : élections des représentants des parents d'élèves

(les parents élus siègent au conseil d'école et prennent part à la vie de l'école)

L'école maternelle : qu'est-ce-que c'est ?

Bienvenue à vous et à vos enfants !

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie.

L'école est l'étape qui suit la garderie, la crèche, les journées chez la nounou ou à la maison avec les parents.

L'école ne ressemble à aucune de ces situations : tout sera nouveau pour lui.

Désormais votre enfant sera pris en charge par une ou un enseignant(e) qui sera assisté(e) dans sa tâche par une ATSEM (agent territorial au service des écoles maternelles).

Une première prise de contact entre vous, votre enfant et l'enseignant(e) sera organisée en juin dans la classe.

Une rencontre très importante en juin.

Elle permettra à votre enfant de mettre des images sur le mot école, de pouvoir se souvenir de cette visite pendant les vacances, de se préparer à revenir et d'être un peu rassuré. Cette rencontre nous permettra de parler des premiers jours d'école et de répondre à vos questions.

Afin de faciliter l'adaptation des enfants, nous mettrons en place une rentrée qui permettra une prise de contact en douceur.

Une réunion d'information parents-enseignants aura lieu au mois de septembre.

A l'école maternelle, on apprend à devenir autonome :mettez des vêtements pratiques et simples à vos enfants (pas de salopette, de body, de ceinture, de chaussures à lacets, préférez les moufles aux gants).

N'oubliez pas de marquer toutes ses affaires et de prévoir une tenue de rechange dans un petit sac à dos.

Attention !!

Un enfant malade ne pourra être accueilli à l'école et aucun médicament ne pourra être administré (sauf protocole particuliers).

Votre enfant est-il prêt à vivre à l'école ?

Je suis capable de quitter papa ou maman sans pleurs.

Je suis propre, je sais demander pour aller aux toilettes.

Je commence à faire des choses tout seul.

Je réponds ou je viens quand j'entends mon prénom

J'accepte de prêter mes jeux.



Je suis capable de jouer avec les autres enfants

Je suis capable d'attendre un peu avant d'obtenir quelque chose.

Renseignements pratiques :

ECOLE :

Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 2 à 6 ans :

- *les tout-petits : enfants nés en 2020
- *les petits : enfants nés en 2019
- *les moyens : enfants nés en 2018
- *les grands : enfants nés en 2017

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement pour la famille d'une fréquentation régulière, souhaitable pour le bon développement de l'enfant et pour son intégration dans la classe.

L'instruction est obligatoire dès les 3 ans de l'enfant : donc en petite section.

L'école est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi et commence à 8h30.

Chaque enfant doit être accompagné jusqu'à sa classe par un adulte.

Matin : les portes de l'école seront ouvertes de 8h20 à 8h40 afin de vous permettre d'accompagner votre enfant dans sa classe.

Pensez à passer aux toilettes avant d'entrer dans la classe.

La sortie s'effectue de 11h20 à 11h30.

L'après-midi : Les enfants sont accueillis de 13h20 à 13h30.

Chaque enfant, après être passé aux toilettes, est accompagné par un adulte jusqu'au dortoir. La sortie s'effectue de 16h20 à 16h30.